

# Zoom société

Numéro 2 | Février 2022

## Revenu et faible revenu au Québec en 2019 : les plus récentes données et les tendances depuis 25 ans<sup>1</sup>

Marie Mélanie Fontaine

Le présent article accompagne la mise à jour annuelle des tableaux statistiques portant sur le revenu, le faible revenu et l'inégalité de revenu pour l'année 2019. Il a pour but de présenter les plus récents résultats sur le revenu et le faible revenu<sup>2</sup> et leur évolution au cours des 25 dernières années. Afin de fournir un portrait global de la situation économique des ménages et des particuliers, les indicateurs choisis reposent sur des concepts largement utilisés et accessibles à un grand public : le revenu médian<sup>3</sup>, la distribution selon la tranche de revenu ainsi que deux mesures de faible revenu, la Mesure du faible revenu (MFR) et la Mesure du panier de consommation (MPC). Les données relatives aux indicateurs sont ventilées selon diverses caractéristiques sociodémographiques des ménages et des particuliers<sup>4</sup>. Les résultats sont tirés des données de l'*Enquête sur les finances des consommateurs* (EFC), de l'*Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR) et de l'*Enquête canadienne sur le revenu* (ECR). Notons que ces résultats offrent un portrait de la situation économique au Québec avant la pandémie de COVID-19.

### Faits saillants

- En 2019, au Québec, le revenu médian des femmes après impôt était de 29 300 \$, comparativement à 36 600 \$ pour les hommes, ce qui correspond à un écart de 7 300 \$ (20 %). Cet écart affiche une nette diminution par rapport à 1996, où il s'élevait à près de 40 %.
- Entre 1996 et 2019, le taux de faible revenu des femmes à la tête d'un ménage composé de deux personnes ou plus a connu une baisse notable, passant de 20 % à 10 %.
- Les femmes restent plus représentées dans les tranches de revenu inférieures. En 2019, la proportion de femmes dans la première tranche de revenu après impôt était de 22 %, et la proportion d'hommes, de 17 %.
- La proportion d'enfants vivant dans un ménage à faible revenu a progressivement diminué au fil du temps. En 1996, 16 % des enfants de moins de 16 ans vivaient dans un ménage à faible revenu, comparativement à 8 % en 2019.
- En 2019, le revenu médian après impôt des personnes vivant seules était de 30 800 \$, alors que celui des ménages de deux personnes ou plus était de 79 000 \$, un écart qui s'est creusé depuis 1996.

Suite à la page 2

1. Les statistiques présentées dans cette analyse ont été produites au Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales, membre du Réseau canadien des centres de données de recherche.
2. Les résultats se rapportant à l'inégalité de revenu selon les indicateurs par quintiles et le coefficient de Gini ne sont pas présentés dans le présent article, mais sont disponibles sur le site web de l'Institut.
3. Contrairement au revenu moyen, celui-ci n'est pas influencé par la présence de valeurs extrêmes (aberrantes) dans la distribution. L'analyse du revenu moyen aurait toutefois permis d'aboutir aux mêmes conclusions.
4. Les concepts abordés sont définis dans un encadré figurant à la fin de ce bulletin.

## Revenu des ménages et des particuliers

### Revenu médian comparé selon le type de revenu

En 2019, au Québec, le revenu médian du marché, avant transferts et impôt, de l'ensemble des particuliers de 16 ans et plus était de 28 200 \$. Le revenu médian total, en incluant les transferts gouvernementaux, était quant à lui de 36 100 \$ avant impôt, et de 32 700 \$ après impôt (figure 1).

Sans surprise, le revenu des ménages était plus important que celui des particuliers. En 2019, le revenu médian du marché des ménages était de 53 500 \$, il était de 67 400 \$ pour le revenu total et de 59 800 \$ pour le revenu après impôt (figure 2).

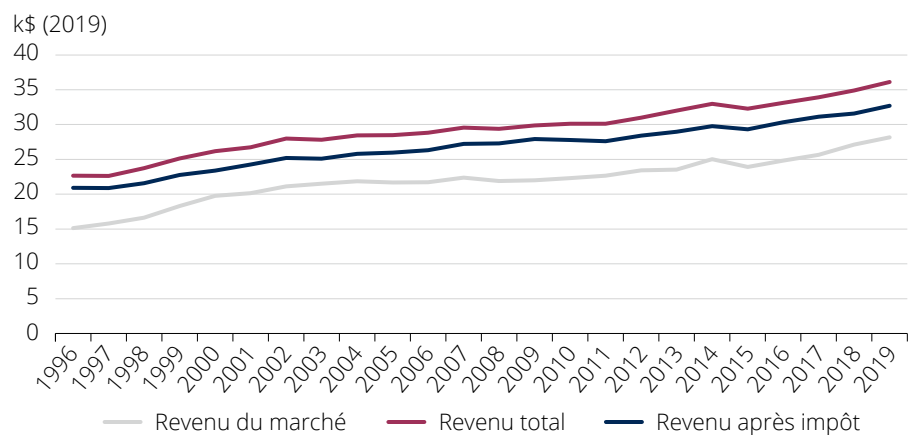


Photo : Goodluz / Istockphoto.com

- En 2019, 32 % des ménages composés de personnes seules étaient en situation de faible revenu selon la MFR, contre 26 % en 1996. En comparaison, 8 % des ménages de deux personnes ou plus étaient à faible revenu selon la MFR en 2019.
- En 2019, les personnes âgées de 65 ans ou plus disposaient d'un revenu médian après impôt de 25 500 \$, soit l'un des plus faibles selon les catégories d'âge.
- Le taux de faible revenu selon la MFR des personnes âgées de 65 ans et plus est en augmentation constante : il est passé de 4 % en 1996 à 16 % en 2019.

Figure 1

### Revenu médian du marché, total et après impôt, particuliers de 16 ans et plus, Québec, 1996-2019

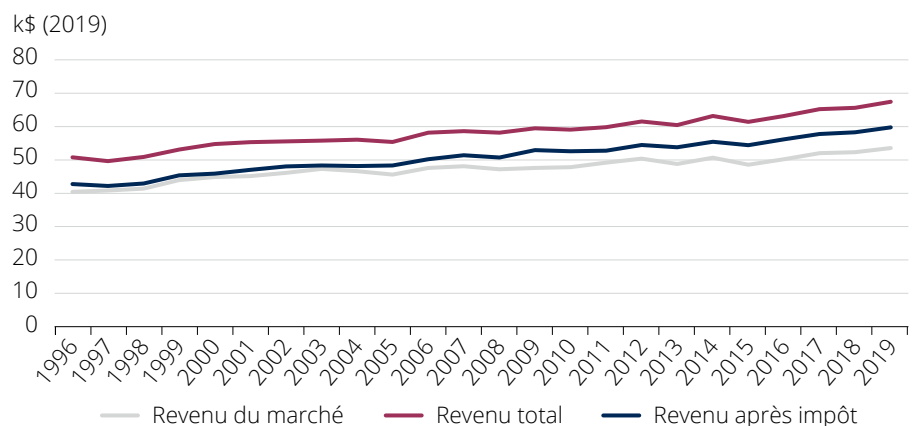


Note : Les revenus pour les années antérieures à 2019 ont été convertis en dollars constants de 2019 au moyen de l'indice des prix à la consommation d'ensemble pour le Québec.

Sources : Statistique Canada, *Enquête sur les finances des consommateurs* (1996-1997), *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (1996-2011, données révisées entre 2006 et 2011 pour faciliter les comparaisons avec la période débutant en 2012) et *Enquête canadienne sur le revenu* (2012-2019), fichiers maîtres. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Figure 2

### Revenu médian du marché, total et après impôt, ménages, Québec, 1996-2019



Note : Les revenus pour les années antérieures à 2019 ont été convertis en dollars constants de 2019 au moyen de l'indice des prix à la consommation d'ensemble pour le Québec.

Sources : Statistique Canada, *Enquête sur les finances des consommateurs* (1996-1997), *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (1996-2011, données révisées entre 2006 et 2011 pour faciliter les comparaisons avec la période débutant en 2012) et *Enquête canadienne sur le revenu* (2012-2019), fichiers maîtres. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

## Revenu médian selon le sexe des particuliers et du soutien principal du ménage

En 2019, le revenu médian du marché des femmes était de 22 300 \$ et celui des hommes, de 34 900 \$. Les femmes ont donc gagné 12 600 \$ de moins que les hommes (- 36 %). Les écarts de revenu entre les femmes et les hommes sont toutefois atténués par les transferts gouvernementaux

et les impôts. Au chapitre du revenu médian après impôt, l'écart de revenu entre les femmes et les hommes était de 7 300 \$ (- 20 %) (tableau 1).

Parmi l'ensemble des ménages, la différence de revenu entre les ménages soutenus principalement par une femme et ceux soutenus principalement par un homme diminue également avec les transferts et les

impôts, passant de 21 700 \$ (- 34 %) avec le revenu du marché à 17 400 \$ (ou 26 %) avec le revenu après impôt (tableau 2).

Les écarts entre les femmes et les hommes varient selon certaines caractéristiques des particuliers. Par exemple, au chapitre du revenu médian après impôt, les écarts sont importants parmi les personnes âgées de 45 à 64 ans (- 27 % pour les femmes), les personnes aînées (- 25 %) et les employés du secteur privé (- 21 %) en 2019<sup>5</sup>.

Tableau 1

### Revenu médian du marché, total et après impôt, selon le sexe, particuliers de 16 ans et plus, Québec, 2019

	[1]Femmes		[2]Hommes		Différence ([1] - [2]) Estim.	Différence $\frac{([1] - [2])}{[2]} \times 100$ Estim.
	Estim.	Intervalle de confiance à 95 %	Estim.	Intervalle de confiance à 95 %		
	k\$ (2019)					%
Revenu du marché	22,3	21,1 - 23,4	34,9	33,1 - 36,6	- 12,6 <sup>†</sup>	- 36,1 <sup>†</sup>
Revenu total	31,8	30,6 - 33,0	41	39,7 - 42,3	- 9,2 <sup>†</sup>	- 22,4 <sup>†</sup>
Revenu après impôt	29,3	28,3 - 30,3	36,6	35,3 - 37,9	- 7,3 <sup>†</sup>	- 19,9 <sup>†</sup>

† Différence significative entre les estimations selon le sexe au seuil de 5 %.

Notes : La méthode d'auto-amorçage (*bootstrap*) a été utilisée dans le calcul des erreurs types. Toutes les estimations présentées ont un coefficient de variation inférieur à 15 %.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le revenu* (2019), fichier maître. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 2

### Revenu médian du marché, total et après impôt, selon le sexe du principal soutien, ménages, Québec, 2019

	[1]Femmes		[2]Hommes		Différence ([1] - [2]) Estim.	Différence $\frac{([1] - [2])}{[2]} \times 100$ Estim.
	Estim.	Intervalle de confiance à 95 %	Estim.	Intervalle de confiance à 95 %		
	k\$ (2019)					%
Revenu du marché	42,3	39,7 - 44,9	64,0	60,5 - 67,4	- 21,7 <sup>†</sup>	- 33,9 <sup>†</sup>
Revenu total	56,1	52,4 - 59,8	77,0	73,5 - 80,5	- 20,9 <sup>†</sup>	- 27,1 <sup>†</sup>
Revenu après impôt	50,1	47,1 - 53,2	67,5	64,9 - 70,0	- 17,4 <sup>†</sup>	- 25,8 <sup>†</sup>

† Différence significative entre les estimations selon le sexe au seuil de 5 %.

Notes : La méthode d'auto-amorçage (*bootstrap*) a été utilisée dans le calcul des erreurs types. Toutes les estimations présentées ont un coefficient de variation inférieur à 15 %.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le revenu* (2019), fichier maître. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

5. Pour obtenir les données détaillées et connaître les intervalles de confiance, consultez le tableau [Revenu médian, revenu après impôt, particuliers de 16 ans et plus](#) sur le site Web de l'Institut de la statistique du Québec.

Globalement, les écarts de revenu après impôt entre les femmes et les hommes ont diminué au cours de la période, passant de 10 600 \$ (- 39 %) en 1996 à 7 300 \$ (- 20 %) en 2019 (figure 3).

### Revenu médian selon la composition du ménage

En 2019, le revenu médian après impôt des personnes vivant seules était de 30 800 \$. Celui-ci n'a augmenté que faiblement depuis 1996, et connaît une période de stagnation depuis 2012 (figure 4).

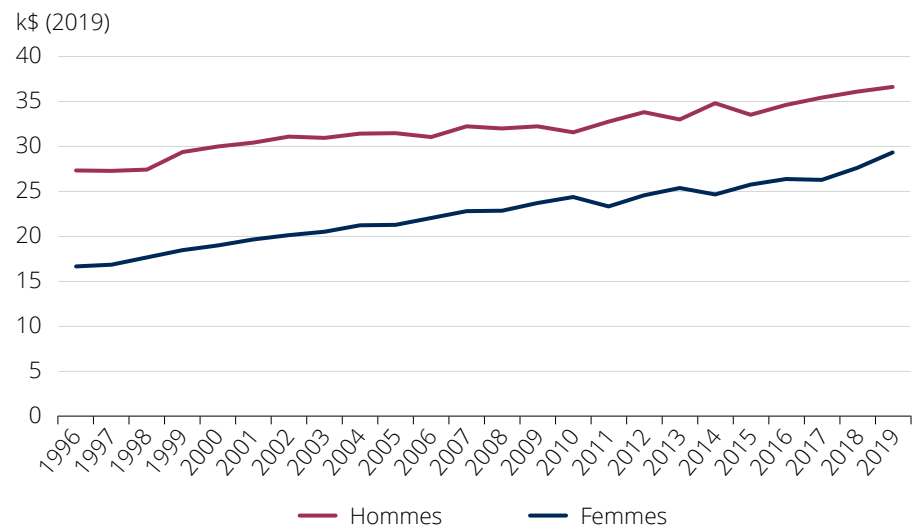
Le revenu médian des ménages de deux personnes ou plus était quant à lui de 79 000 \$ en 2019. Celui-ci a augmenté de manière constante tout au long de la période, ce qui a eu pour conséquence d'accroître l'écart de revenu avec les personnes seules depuis 1996 (figure 4).

La différence de revenu entre les ménages d'une et de deux personnes ou plus peut s'expliquer par l'évolution de la structure des ménages au fil du temps. Parmi les ménages comptant plus d'une personne, ceux comptant deux soutiens économiques sont désormais plus nombreux que ceux ne comptant qu'un seul soutien économique (Moyser 2019).

Parmi les ménages comptant deux personnes ou plus, on observe des différences de revenu importantes selon le type de ménage. En 2019, le revenu médian après impôt des familles monoparentales était de 62 900 \$. En comparaison, le revenu médian des familles biparentales avec enfants était de 101 100 \$<sup>6</sup>. Parmi les différents types de ménages, ce sont les familles monoparentales et plus particulièrement celles soutenues par une femme qui ont connu la plus forte augmentation de revenu au cours de la période<sup>7</sup>.

Figure 3

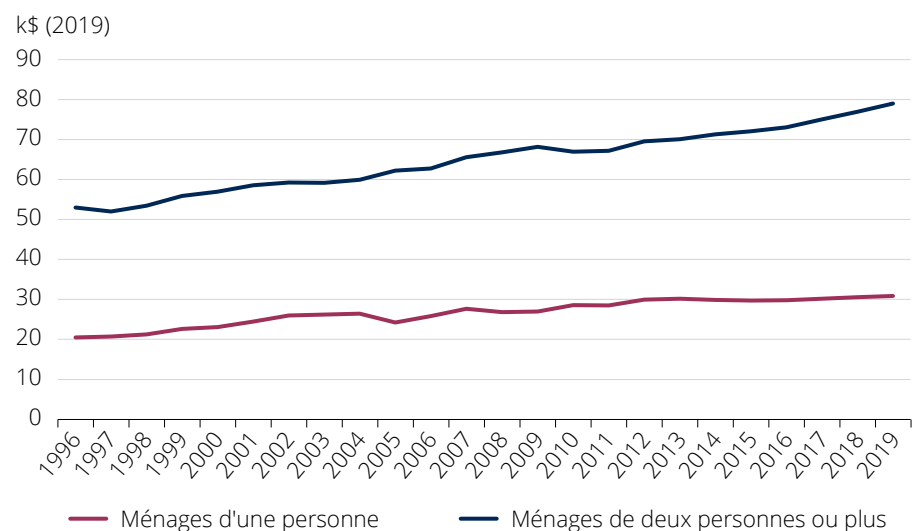
### Revenu médian, revenu après impôt, selon le sexe, particuliers de 16 ans et plus, Québec, 1996-2019



Sources : Statistique Canada, *Enquête sur les finances des consommateurs* (1996-1997), *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (1996-2011, données révisées entre 2006 et 2011 pour faciliter les comparaisons avec la période débutant en 2012) et *Enquête canadienne sur le revenu* (2012-2019), fichiers maîtres. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Figure 4

### Revenu médian, revenu après impôt, ménages d'une personne et de deux personnes ou plus, Québec, 1996-2019



Sources : Statistique Canada, *Enquête sur les finances des consommateurs* (1996-1997), *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (1996-2011, données révisées entre 2006 et 2011 pour faciliter les comparaisons avec la période débutant en 2012) et *Enquête canadienne sur le revenu* (2012-2019), fichiers maîtres. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

6. Pour obtenir les données détaillées et connaître les intervalles de confiance, consultez le tableau [Revenu médian, revenu après impôt, ménages](#) sur le site Web de l'Institut de la statistique du Québec.

7. *Idem.*

## Revenu médian selon l'âge des particuliers

En 2019, les personnes âgées de 65 ans et plus ainsi que celles âgées de 16 à 25 ans disposaient des revenus les plus faibles. Le revenu médian après impôt des aînés était de 25 500 \$, et celui des jeunes, de 12 800 \$. À l'opposé, le revenu médian des personnes âgées de 25 à 44 ans était le plus élevé (41 300 \$), suivi de celui des personnes âgées de 45 à 64 ans (38 200 \$) (figure 5).

Notons que la différence entre le revenu du marché et le revenu total est plus élevée parmi les personnes de 65 ans et plus. En 2019, cette différence s'élève à 16 600 \$, comparativement à 4 300 \$ pour les moins de 65 ans<sup>8</sup>, signe que les transferts gouvernementaux représentent une part importante du revenu des individus de cette tranche d'âge. Au Québec, ceux-ci représentent en moyenne 45 % du revenu total des personnes âgées, alors qu'ils représentent moins de 10 % du revenu total des personnes de moins de 65 ans (Statistique Canada 2021).

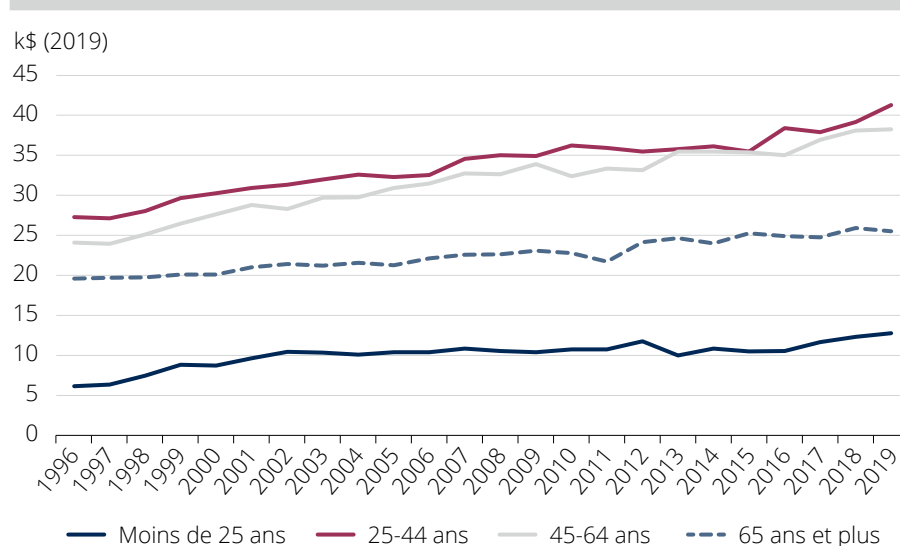
## Revenu médian selon le statut d'immigration

En 2019, le revenu médian après impôt des immigrants était de 30 000 \$, alors que celui des non-immigrants, soit les personnes nées au Canada, était de 33 300 \$.

Au cours de la période, les trajectoires de revenu des deux groupes ont évolué de manière parallèle, bien que le revenu des immigrants ait connu quelques périodes de baisse, contrairement à celui des non-immigrants (figure 6). Notons qu'entre 1996 et 2019, le revenu des femmes immigrantes et non-immigrantes a progressé plus fortement que celui de leurs homologues masculins<sup>9</sup>.

Figure 5

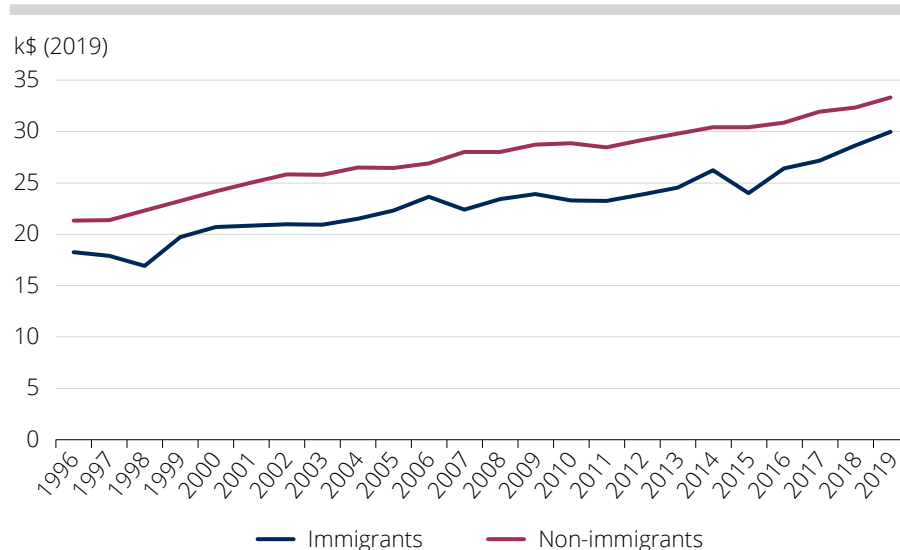
Revenu médian, revenu après impôt, selon le grand groupe d'âge, particuliers de 16 ans et plus, Québec, 1996-2019



Sources : Statistique Canada, *Enquête sur les finances des consommateurs* (1996-1997), *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (1996-2011, données révisées entre 2006 et 2011 pour faciliter les comparaisons avec la période débutant en 2012) et *Enquête canadienne sur le revenu* (2012-2019), fichiers maîtres. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Figure 6

Revenu médian, revenu après impôt, selon le statut d'immigration, particuliers de 16 ans et plus, Québec, 1996-2019



Sources : Statistique Canada, *Enquête sur les finances des consommateurs* (1996-1997), *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (1996-2011, données révisées entre 2006 et 2011 pour faciliter les comparaisons avec la période débutant en 2012) et *Enquête canadienne sur le revenu* (2012-2019), fichiers maîtres. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

8. Pour obtenir les données détaillées et connaître les intervalles de confiance, consultez les tableaux [Revenu médian, revenu du marché, particuliers de 16 ans et plus](#) et [Revenu médian, revenu total, particuliers de 16 ans et plus](#) sur le site Web de l'Institut de la statistique du Québec.

9. Pour obtenir les données détaillées et connaître les intervalles de confiance, consultez le tableau [Revenu médian, revenu après impôt, particuliers de 16 ans et plus](#) sur le site Web de l'Institut de la statistique du Québec.

## Revenu médian selon le niveau de scolarité

Les personnes ayant un diplôme d'études secondaires ou moins sont celles disposant du revenu médian après impôt le moins élevé. En 2019, le revenu des personnes détenant un diplôme d'études secondaires ou moins était de 22 800 \$, soit 26 000 \$ de moins que celui des personnes détenant un diplôme universitaire, et 12 200 \$ de moins que ceux détenant un diplôme postsecondaire non universitaire (figure 7).

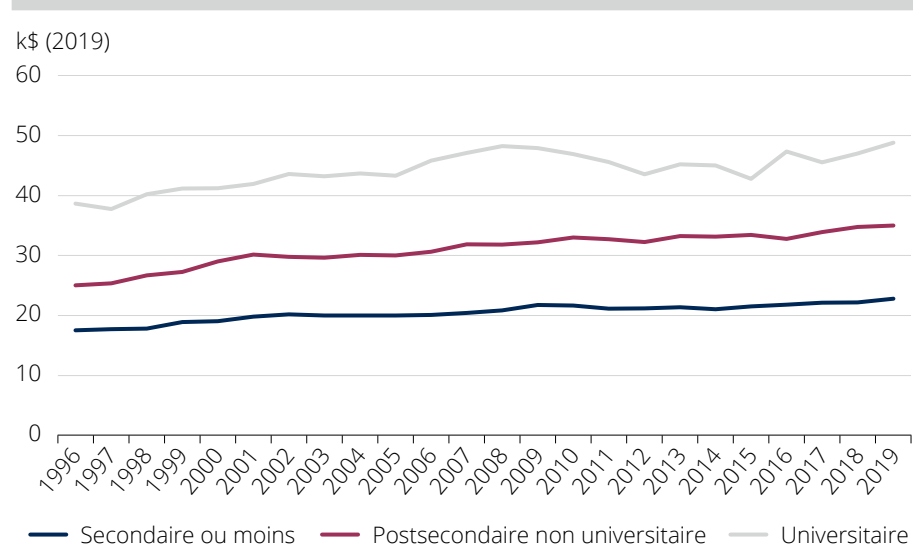
Notons que le revenu médian des personnes détenant un diplôme universitaire a progressé jusqu'en 2008, où il a connu un sommet, pour diminuer lentement dans les années subséquentes. Ce n'est qu'en 2019 qu'il a retrouvé le niveau atteint en 2008 (figure 7).

## Revenu médian selon le type d'employé

Parmi les différents types d'employés, les employés du secteur public avaient les revenus médians les plus élevés. En 2019, le revenu médian après impôt des employés du secteur public était de 51 600 \$ ; celui des hommes était de 55 200 \$, et celui des femmes de 49 100 \$. En comparaison, le revenu médian après impôt était de 36 500 \$ dans le secteur privé ; 40 700 \$ pour les hommes et 32 100 \$ pour les femmes<sup>10</sup>.

Figure 7

Revenu médian, revenu après impôt, selon le niveau de scolarité, particuliers de 16 ans et plus, Québec, 1996-2019



Sources : Statistique Canada, *Enquête sur les finances des consommateurs* (1996-1997), *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (1996-2011, données révisées entre 2006 et 2011 pour faciliter les comparaisons avec la période débutant en 2012) et *Enquête canadienne sur le revenu* (2012-2019), fichiers maîtres. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.



Photo : FG Trade / Istockphoto.com

10. Pour obtenir les données détaillées et connaître les intervalles de confiance, consultez le tableau [Revenu médian, revenu après impôt, particuliers de 16 ans et plus](#) sur le site Web de l'Institut de la statistique du Québec.

## Distribution selon la tranche de revenu

### Distribution des ménages et des particuliers selon la tranche de revenu

La proportion de ménages faisant partie des cinq premières tranches de revenu, soit celles inférieures à 75 000 \$, a diminué entre 1996 et 2019, passant de 82 % à 62 % (figure 8).

En contrepartie, le pourcentage de ménages disposant d'un revenu supérieur à 75 000 \$ a augmenté de 20 points de pourcentage sur la période, passant de 18 % à 38 % (figure 8).

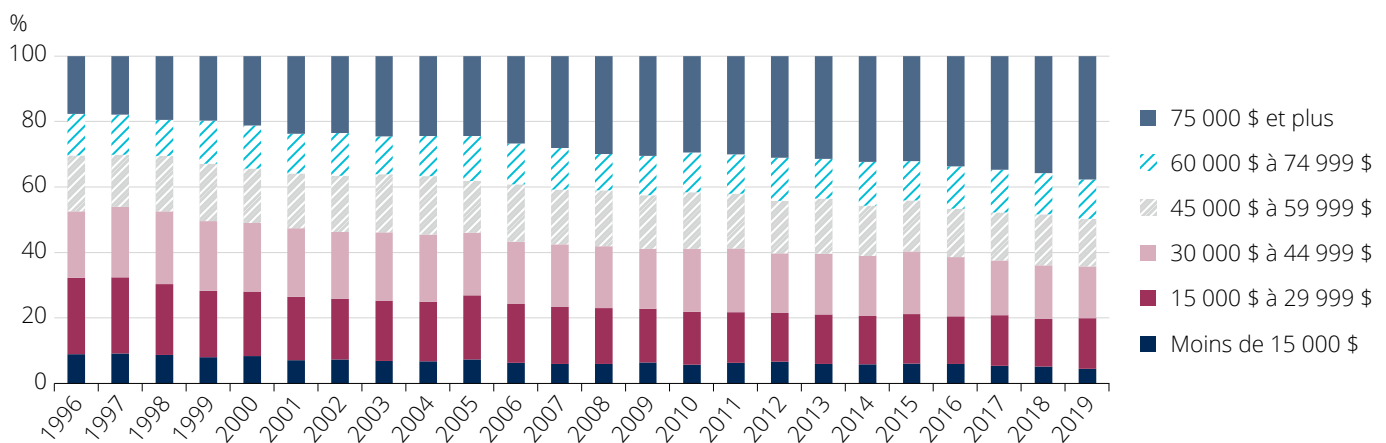
Parmi les particuliers, l'importance relative des deux tranches inférieures a diminué au cours de la période, alors que celle des autres tranches a augmenté (figure 9).

### Distribution des particuliers et des ménages selon la tranche de revenu, selon le sexe

La ventilation des données selon le sexe des particuliers fait ressortir que les femmes sont davantage représentées dans les tranches de revenu inférieures que les hommes. En 2019, la proportion de femmes dans la première tranche de revenu après impôt était de 22 %, comparativement à 17 %

Figure 8

Distribution selon la tranche de revenu, revenu après impôt, ménages, Québec, 1996-2019

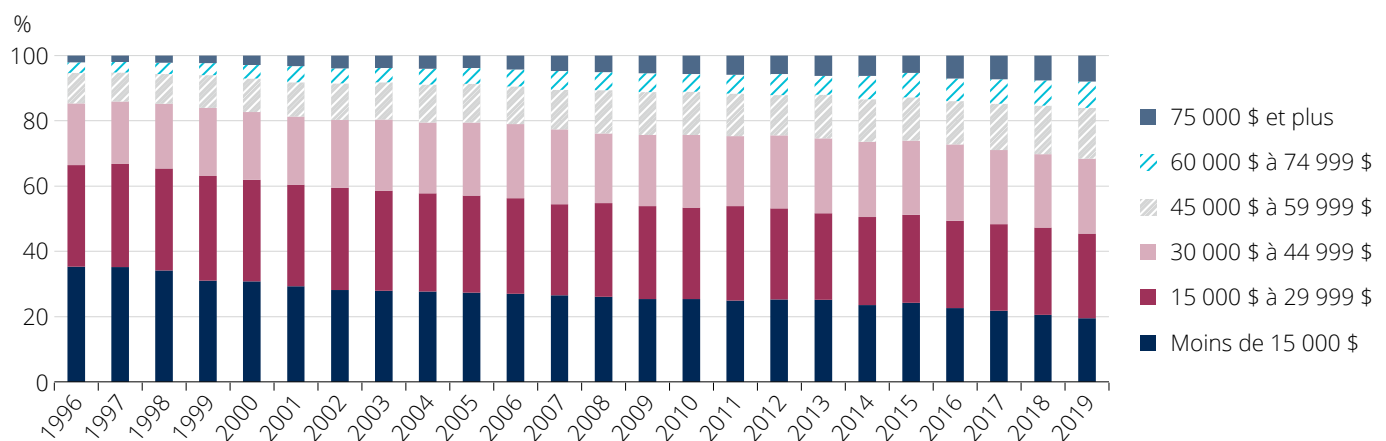


Note : Les revenus pour les années antérieures à 2019 ont été convertis en dollars constants de 2019 au moyen de l'indice des prix à la consommation d'ensemble pour le Québec.

Sources : Statistique Canada, *Enquête sur les finances des consommateurs* (1996-1997), *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (1996-2011, données révisées entre 2006 et 2011 pour faciliter les comparaisons avec la période débutant en 2012) et *Enquête canadienne sur le revenu* (2012-2019), fichiers maîtres. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Figure 9

Distribution selon la tranche de revenu, revenu après impôt, particuliers de 16 ans et plus, Québec, 1996-2019



Note : Les revenus pour les années antérieures à 2019 ont été convertis en dollars constants de 2019 au moyen de l'indice des prix à la consommation d'ensemble pour le Québec.

Sources : Statistique Canada, *Enquête sur les finances des consommateurs* (1996-1997), *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (1996-2011, données révisées entre 2006 et 2011 pour faciliter les comparaisons avec la période débutant en 2012) et *Enquête canadienne sur le revenu* (2012-2019), fichiers maîtres. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

chez les hommes. À l'inverse, seulement 5 % des femmes étaient dans la tranche de revenu supérieure, soit 75 000 \$ ou plus, comparativement à 11 % des hommes (figure 10).

L'analyse des statistiques se rapportant au revenu du marché indique que lorsque les transferts et les impôts sont pris en compte, le poids de la tranche de revenu inférieure subit une baisse importante. En 2019, la proportion de femmes dans la première tranche de revenu du marché était de 41 %, comparativement à 30 % pour les hommes<sup>11</sup>, ce qui témoigne de l'incidence

des mesures redistributives de la richesse, comme les transferts gouvernementaux et les impôts.

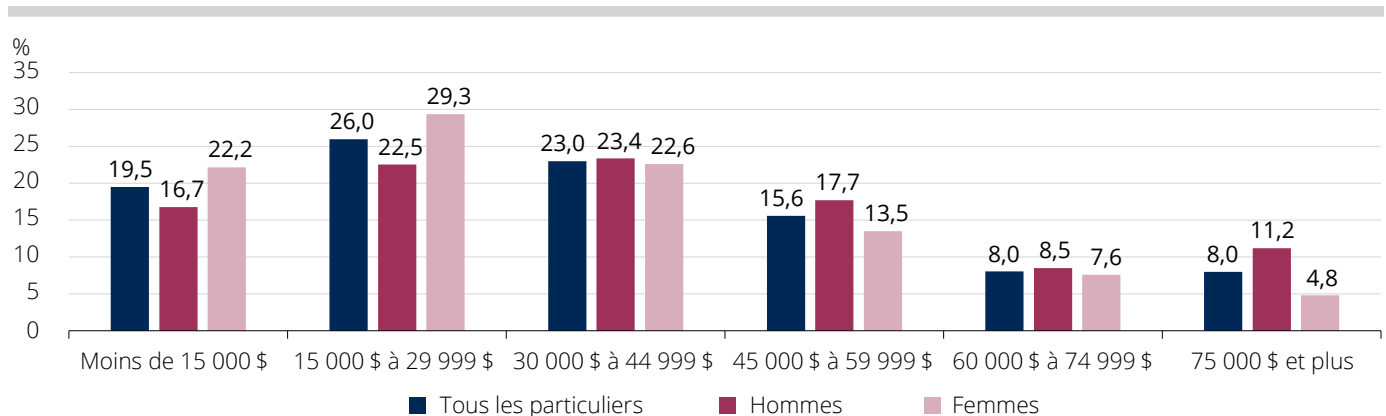
À l'instar des particuliers, les ménages soutenus principalement par une femme sont davantage représentés dans les tranches de revenu inférieures que ceux soutenus principalement par un homme (à l'exception de la première tranche, où la dispersion du revenu après impôt ne varie pas selon le sexe du soutien principal). Ces derniers sont en proportion relative plus nombreux dans la tranche de revenu supérieure : 44 % des ménages soutenus principalement par un homme disposaient d'un revenu supérieur

à 75 000 \$, contre 30 % pour les ménages soutenus principalement par une femme (figure 11).

Les statistiques portant sur le revenu du marché avant transferts et impôt indiquent également une diminution importante de la proportion de ménages dans la première tranche de revenu. En effet, 21 % de l'ensemble des ménages se trouvent dans cette tranche lorsqu'il est question du revenu du marché ; 27 % pour les ménages ayant une femme comme soutien principal et 17 % pour ceux ayant un homme comme soutien principal<sup>12</sup>.

Figure 10

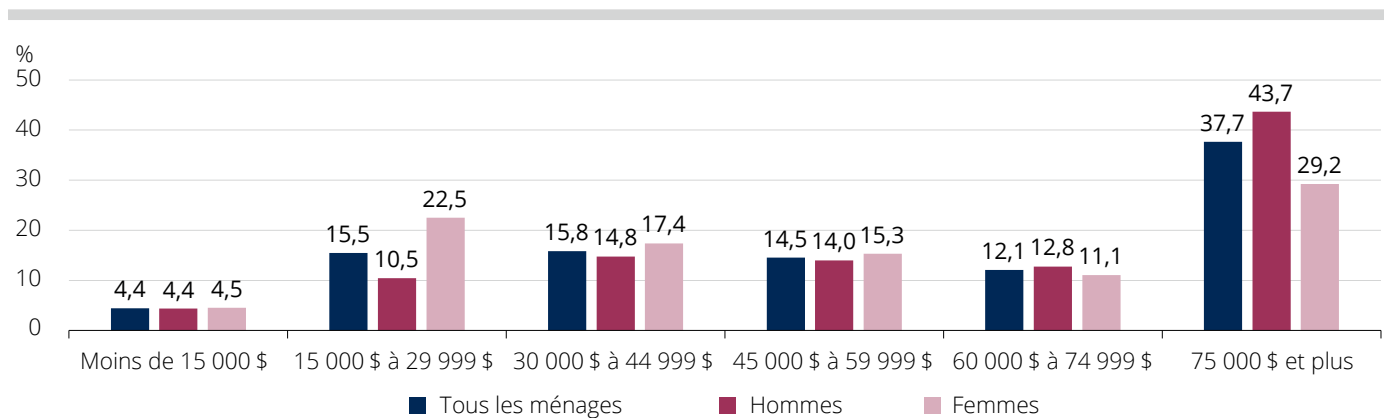
Distribution selon la tranche de revenu, revenu après impôt, selon le sexe, particuliers de 16 ans et plus, Québec, 2019



Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le revenu* (2019), fichier maître. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Figure 11

Distribution selon la tranche de revenu, revenu après impôt, selon le sexe du principal soutien, ménages, Québec, 2019



Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le revenu* (2019), fichier maître. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

11. Pour obtenir les données détaillées et connaître les intervalles de confiance, consultez le tableau [Distribution selon la tranche de revenu, revenu du marché, particuliers de 16 ans et plus](#) sur le site Web de l'Institut de la statistique du Québec.

12. Pour obtenir les données détaillées et connaître les intervalles de confiance, consultez le tableau [Distribution selon la tranche de revenu, revenu du marché, ménages](#) sur le site Web de l'Institut de la statistique du Québec.

## Faible revenu

### Le taux de faible revenu selon la Mesure du faible revenu (MFR)

Les statistiques qui suivent portent sur le faible revenu des ménages et des particuliers québécois, selon la définition de la Mesure du faible revenu (MFR). Cette dernière est une mesure relative; le seuil de référence au-dessous duquel une unité est considérée comme étant à faible revenu correspond à la moitié de la médiane du revenu de ménage des particuliers de tous âges. Ce revenu est préalablement ajusté en fonction d'une échelle d'équivalence qui tient compte de la taille du ménage.

Le seuil de revenu choisi ici est celui après impôt, puisqu'il reflète mieux la situation économique des particuliers et des ménages. Les tendances obtenues en utilisant les seuils avant impôt sont semblables, bien que les taux soient plus élevés<sup>13</sup>.

### Faible revenu selon les unités d'analyse : ménages et particuliers

En 2019, au Québec, 16 % des ménages étaient en situation de faible revenu, un niveau comparable à celui de 2018 (15 %) (figure 12). Par ailleurs, il n'y a pas eu de variation statistiquement significative par rapport aux années antérieures, ce qui fait que le niveau de faible revenu des ménages, selon la MFR, est demeuré stable depuis 1996.

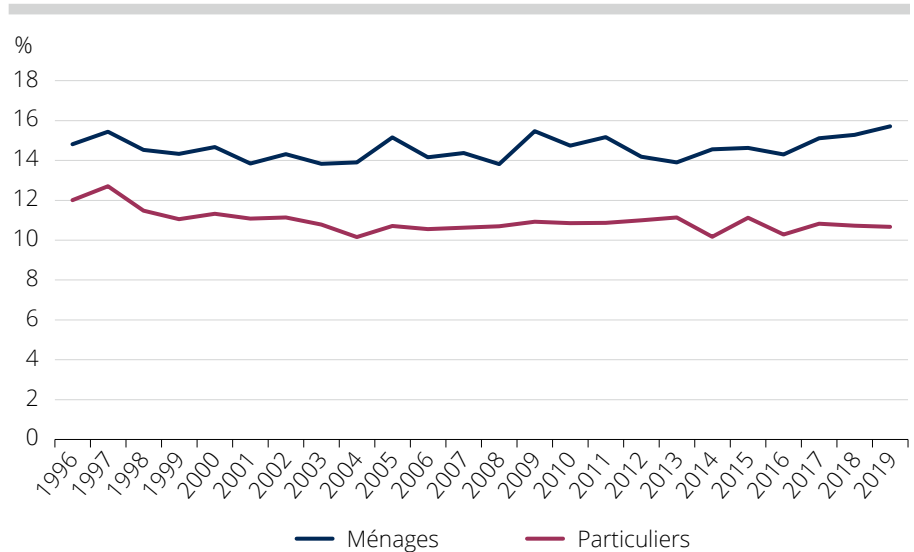
En ce qui concerne les particuliers, 11 % d'entre eux étaient en situation de faible revenu en 2019. À l'instar de celle des ménages, cette proportion s'est maintenue à un niveau stable depuis 1996 (figure 12).

Historiquement, le taux de faible revenu des ménages a toujours été supérieur à celui des personnes. Cette différence s'explique principalement par la part des ménages

composés de personnes seules et dont le taux de faible revenu est supérieur à celui des ménages composés de plusieurs personnes (Crespo, 2008).

Figure 12

Taux de faible revenu selon la Mesure de faible revenu (MFR), ménages et particuliers, seuils après impôt, Québec, 1996-2019



Sources : Statistique Canada, *Enquête sur les finances des consommateurs* (1996-1997), *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (1996-2011, données révisées entre 2006 et 2011 pour faciliter les comparaisons avec la période débutant en 2012) et *Enquête canadienne sur le revenu* (2012-2019), fichiers maîtres. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.



Photo : Pollyana Ventura / Istockphoto.com

13. Cette différence s'explique par le caractère progressif de l'impôt, c'est-à-dire par le fait que le taux d'imposition augmente à mesure que le revenu augmente. Ce fait implique que la différence entre les seuils avant et après impôt de la MFR – seuils qui correspondent à la moitié du revenu médian – est plus importante que la différence entre les revenus avant et après impôt des unités familiales situées au bas de la distribution du revenu. La probabilité est donc plus élevée que le revenu avant impôt soit inférieur au seuil avant impôt, plutôt que le revenu après impôt soit inférieur au seuil après impôt. D'où la valeur plus élevée du taux avant impôt (Crespo, 2008).

## Faible revenu selon le type de ménage : ménages d'une personne et de deux personnes ou plus

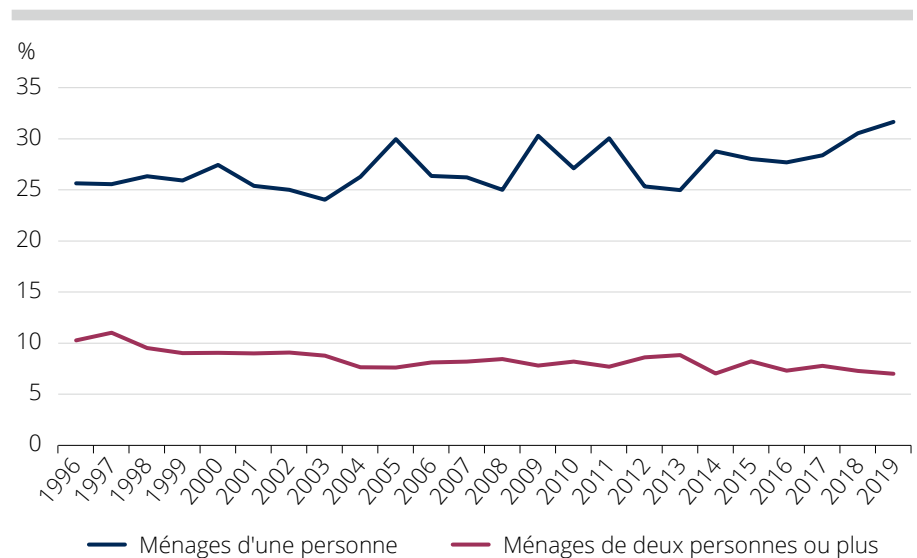
En 2019, 32 % des ménages composés de personnes seules étaient en situation de faible revenu, comparativement à 8 % des ménages de deux personnes ou plus (figure 13). Le taux de faible revenu des personnes vivant seules est demeuré à un niveau inférieur à celui des ménages de deux personnes ou plus (figure 13). En effet, ces derniers bénéficient d'un revenu de ménage plus important, provenant de l'accumulation des revenus des membres du ménage (figure 4).

En moyenne, le faible revenu chez les personnes vivant seules est demeuré stable jusqu'en 2016. Néanmoins, les résultats des trois dernières années montrent que le niveau de faible revenu des ménages d'une personne suit une tendance à la hausse. À l'inverse, le taux de faible revenu des ménages de deux personnes ou plus suit une tendance à la baisse depuis 1996, creusant l'écart observé entre les deux groupes (figure 13).

Notons que des différences importantes subsistent selon le type de ménage parmi ceux comptant deux personnes ou plus. Si seuls 5 % des couples avec enfants étaient à faible revenu en 2019, c'était le cas de 20 % des familles monoparentales<sup>14</sup>.

Figure 13

Taux de faible revenu selon la Mesure de faible revenu (MFR), ménages d'une personne et de deux personnes ou plus, seuils après impôt, Québec, 1996-2019



Sources : Statistique Canada, *Enquête sur les finances des consommateurs* (1996-1997), *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (1996-2011, données révisées entre 2006 et 2011 pour faciliter les comparaisons avec la période débutant en 2012) et *Enquête canadienne sur le revenu* (2012-2019), fichiers maîtres. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.



Photo : Antonio Guillem / Shutterstock.com

14. Pour obtenir les données détaillées et connaître les intervalles de confiance, consultez le tableau [Taux de faible revenu selon la Mesure de faible revenu \(MFR\), seuils après impôt, ménages](#) sur le site Web de l'Institut de la statistique du Québec.

## Faible revenu selon le sexe des particuliers et du soutien principal du ménage

En 2019, le taux de faible revenu des ménages soutenus principalement par une femme était de 21 %, comparativement à 12 % pour ceux soutenus par un homme (figure 14). Chez les ménages d'une personne, la différence de faible revenu entre les femmes et les hommes n'est cependant pas significative, malgré un certain écart (34 % chez les femmes et 29 % chez les hommes). Ces estimations sont par ailleurs plus élevées que celles de l'ensemble des ménages (figure 14). Un écart significatif est toutefois observé entre les hommes et les femmes seuls de 65 ans et plus (42 % chez les femmes et 34 % chez les hommes<sup>15</sup>).

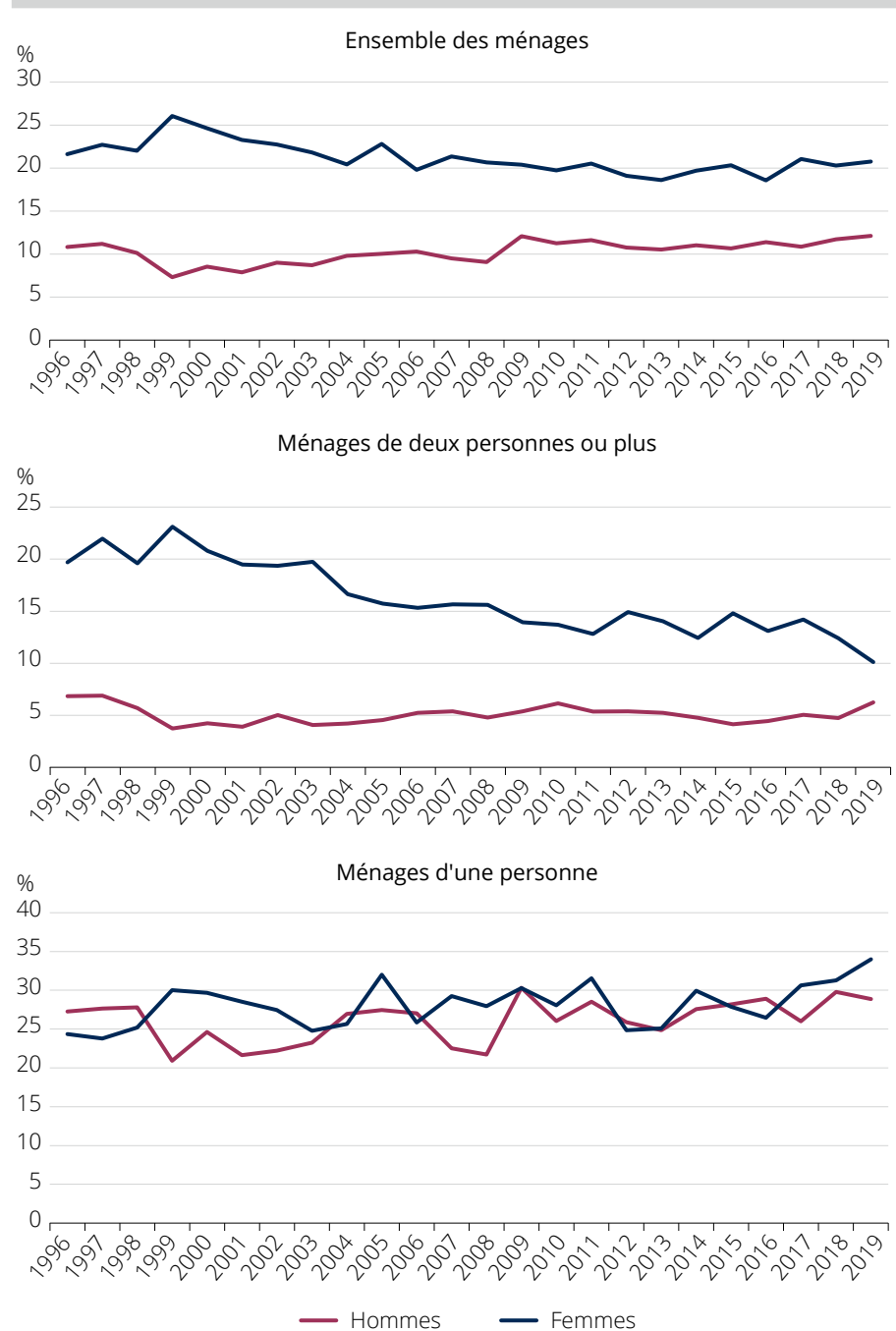
La situation de faible revenu des ménages soutenus principalement par une femme s'est améliorée au fil des années. Entre 1996 et 2019, le taux de faible revenu des femmes à la tête d'un ménage composé de deux personnes ou plus a connu une baisse notable, passant de 20 % à 10 %. Cette baisse a été entraînée par le recul considérable du taux de faible revenu des mères monoparentales (24 % en 2019 comparativement à 48 % en 1996), concordant avec l'augmentation du taux d'emploi des femmes dans les familles monoparentales sur la période, passant de 58 % en 1996 à 82 % en 2019 (ISQ 2019<sup>16</sup>).

À l'opposé, le taux de faible revenu des femmes vivant seules a augmenté durant la période, passant de 24 % en 1996 à 34 % en 2019, et plus particulièrement chez les femmes âgées de 65 ans et plus (8 % en 1996, comparativement à 42 % en 2019<sup>17</sup>).

Toutefois, parmi l'ensemble des particuliers, la proportion de femmes à faible revenu était pratiquement la même que celle des hommes, soit 11 %<sup>18</sup>.

Figure 14

Taux de faible revenu selon la Mesure de faible revenu (MFR), ensemble des ménages, ménages d'une personne selon le sexe et ménages de deux personnes ou plus selon le sexe du principal soutien, seuils après impôt, Québec, 1996-2019



Sources : Statistique Canada, *Enquête sur les finances des consommateurs* (1996-1997), *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (1996-2011, données révisées entre 2006 et 2011 pour faciliter les comparaisons avec la période débutant en 2012) et *Enquête canadienne sur le revenu* (2012-2019), fichiers maîtres. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

15. *Idem*.

16. Indicateurs du marché du travail, résultats selon la situation familiale et la présence d'enfant, 25-54 ans, résultats selon le sexe, 1976-2020, Québec, Ontario, Canada.

17. Pour obtenir les données détaillées et connaître les intervalles de confiance, consultez le tableau [Taux de faible revenu selon la Mesure de faible revenu \(MFR\), seuils après impôt, ménages](#) sur le site Web de l'Institut de la statistique du Québec.

18. Pour obtenir les données détaillées et connaître les intervalles de confiance, consultez le tableau [Taux de faible revenu selon la Mesure de faible revenu \(MFR\), seuils après impôt, particuliers de 16 ans](#) sur le site Web de l'Institut de la statistique du Québec.

## Faible revenu des personnes âgées de 65 ans et plus

En 2019, 16 % des personnes âgées de 65 ans et plus étaient en situation de faible revenu, comparativement à 10 % des personnes de moins de 65 ans. Le taux de faible revenu des personnes âgées a augmenté chaque année depuis 1996, hormis en 2012, où on a observé une baisse notable<sup>19</sup> (figure 15). Entre 1996 et 2019, celui-ci est passé de 4 % à 16 %.

Ce constat est similaire lorsque les ménages soutenus principalement par une personne de plus de 65 ans sont considérés ; le taux de faible revenu étant passé de 5 % en 1996 à 23 % en 2019 (figure 15). Parmi ceux-ci, ce

sont surtout les personnes vivant seules qui ont connu la plus forte augmentation de leur taux de faible revenu (8 % en 1996 contre 39 % en 2019). En comparaison, seulement 7 % des ménages composés de deux personnes ou plus soutenus par une personne âgée étaient à faible revenu en 2019, une proportion semblable à celle de 1996<sup>20</sup>.

## Faible revenu des enfants de moins de 16 ans

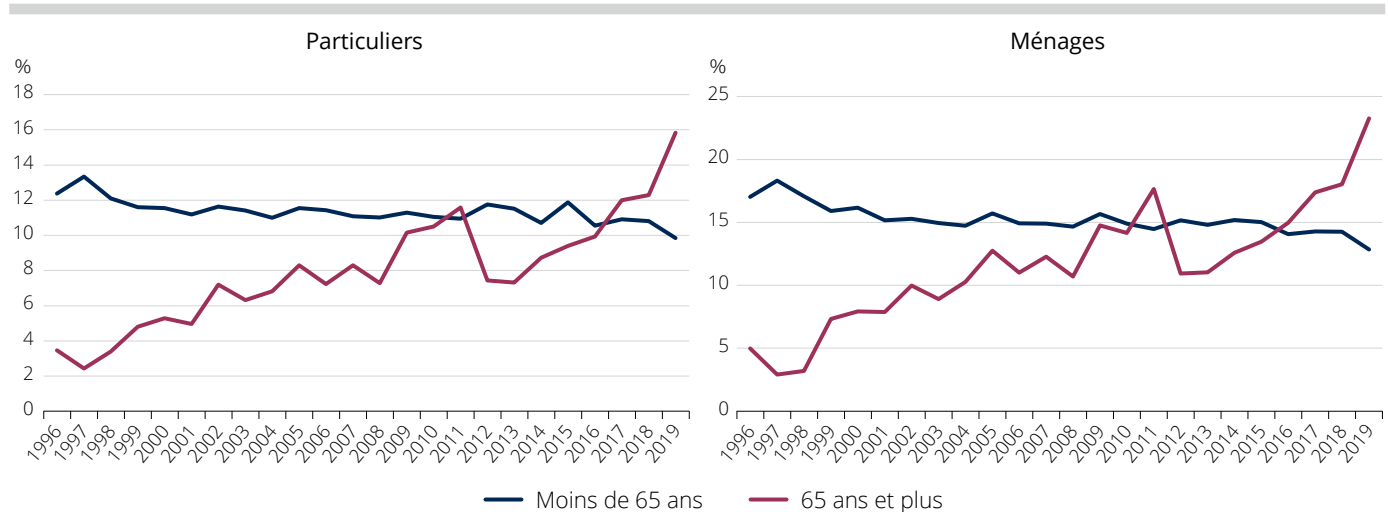
En 2019, 8 % des enfants de moins de 16 ans vivaient dans un ménage à faible revenu. Toutefois, les enfants vivant dans une famille monoparentale ou dans d'autres types de ménages étaient dans une situation

moins favorable que ceux vivant dans une famille comptant un couple, 16 % d'entre eux faisant partie d'un ménage à faible revenu (figure 16).

La proportion d'enfants vivant dans un ménage à faible revenu a progressivement diminué au fil du temps. En 1996, 16 % des enfants de moins de 16 ans vivaient dans un ménage à faible revenu, soit deux fois plus qu'en 2019. Cette baisse est particulièrement marquée pour les enfants vivant dans une famille monoparentale, la proportion étant passée de 46 % en 1996 à 16 % en 2019.

Figure 15

Taux de faible revenu selon la Mesure de faible revenu (MFR), particuliers selon le grand groupe d'âge et ménages selon le grand groupe d'âge du principal soutien économique, seuils après impôt, Québec, 1996-2019



Sources : Statistique Canada, *Enquête sur les finances des consommateurs* (1996-1997), *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (1996-2011, données révisées entre 2006 et 2011 pour faciliter les comparaisons avec la période débutant en 2012) et *Enquête canadienne sur le revenu* (2012-2019), fichiers maîtres. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

19. Bien que Statistique Canada a procédé à plusieurs ajustements afin de rendre les données de l'EDTR et celles de l'ECR les plus comparables possible, la baisse observée en 2012 coïncide avec le remplacement de l'EDTR par l'ECR. Cependant, en dépit de ces ajustements, Statistique Canada met toujours en garde les utilisateurs sur la comparabilité des données : « pour certaines caractéristiques, les tendances des données pourraient révéler une "rupture" en raison du changement de méthodologie. Cette rupture pourrait se manifester comme un mouvement évident des données à la hausse ou à la baisse qui coïncide avec le changement de méthodologie. Ces ruptures peuvent être plus courantes dans certaines estimations pour les petits domaines comme selon le type de famille ou la région. » (Statistique Canada 2015).

20. Pour obtenir les données détaillées et connaître les intervalles de confiance, consultez le tableau [Taux de faible revenu selon la Mesure de faible revenu \(MFR\), seuils après impôt, ménages](#) sur le site Web de l'Institut de la statistique du Québec.

L'augmentation des prestations pour enfants mises en place au cours des années a certainement contribué à la diminution du taux de faible revenu chez ces familles.

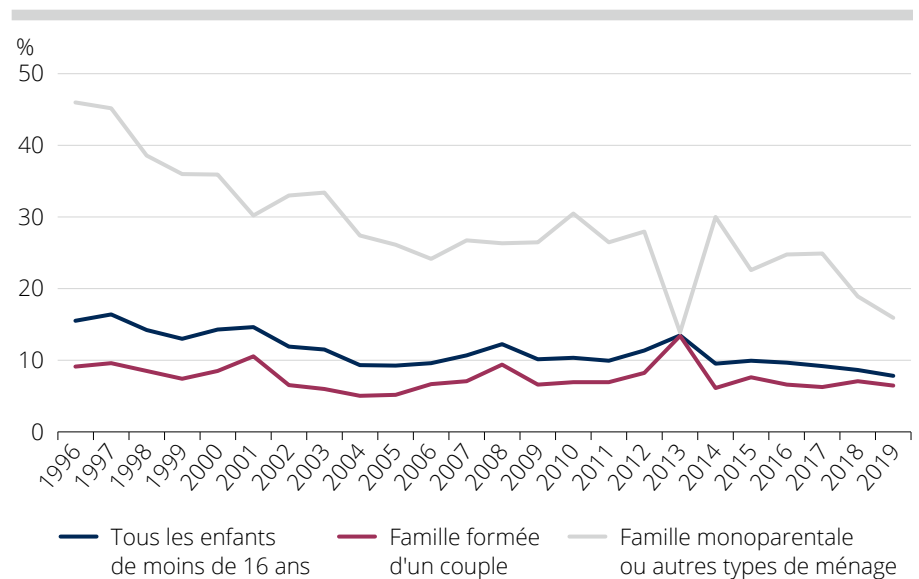
### Faible revenu des personnes immigrantes

En 2019, la proportion des immigrants de 16 ans et plus en situation de faible revenu était la même que celle des personnes nées au Canada, soit de 11 % (figure 17).

Le taux de faible revenu chez les immigrants affiche une certaine variabilité sur la période. Entre 1996 et 2003 et après 2008, la différence entre le taux des immigrants et celui des non-immigrants était élevée. Le taux des immigrants a particulièrement augmenté durant la récession de 2008-2009, alors que globalement, celui des non-immigrants n'a pas été touché. Le taux de faible revenu des immigrants a entamé une baisse en 2015, pour atteindre un niveau équivalent à celui des non-immigrants en 2019 (figure 17).

Figure 16

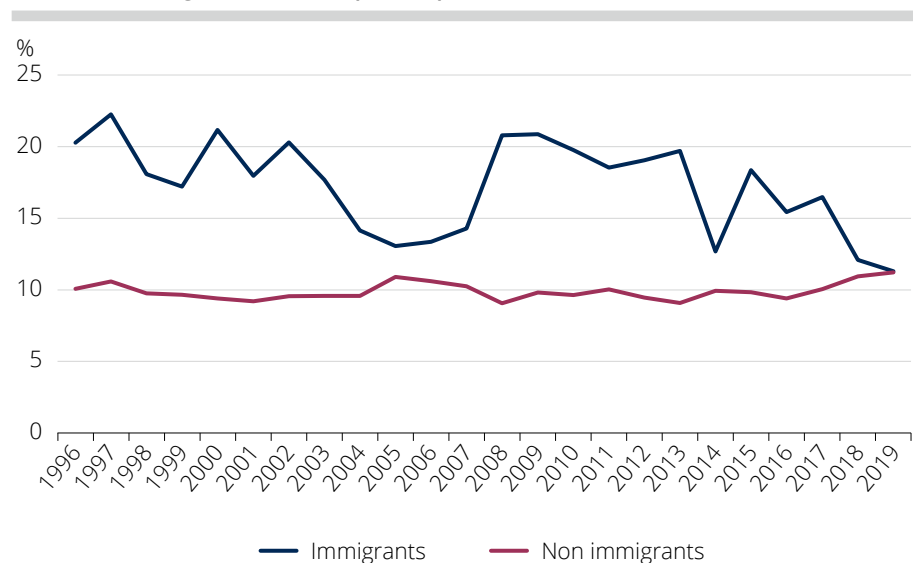
Taux de faible revenu selon la Mesure de faible revenu (MFR), enfants de moins de 16 ans selon le type de famille, seuils après impôt, Québec, 1996-2019



Sources : Statistique Canada, *Enquête sur les finances des consommateurs* (1996-1997), *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (1996-2011, données révisées entre 2006 et 2011 pour faciliter les comparaisons avec la période débutant en 2012) et *Enquête canadienne sur le revenu* (2012-2019), fichiers maîtres. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Figure 17

Taux de faible revenu selon la Mesure de faible revenu (MFR), particuliers selon le statut d'immigration, seuils après impôt, Québec, 1996-2019



Sources : Statistique Canada, *Enquête sur les finances des consommateurs* (1996-1997), *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (1996-2011, données révisées entre 2006 et 2011 pour faciliter les comparaisons avec la période débutant en 2012) et *Enquête canadienne sur le revenu* (2012-2019), fichiers maîtres. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

## Faible revenu selon le niveau de scolarité

En 2019, 16 % des personnes de 16 ans et plus détenant un diplôme d'études secondaires ou moins étaient à faible revenu, une proportion plus élevée que celle observée chez les personnes détenant un diplôme postsecondaire non universitaire (8 %) ou un diplôme universitaire (9 %). Les taux de faible revenu selon le niveau de scolarité n'ont pas significativement fluctué depuis 1996 (figure 18).

## Le taux de faible revenu selon la Mesure du panier de consommation<sup>21</sup>

La Mesure du panier de consommation (MPC) repose sur le coût des biens et des services devant composer le « panier de consommation » qui est jugé essentiel pour qu'une unité familiale comble ses besoins de base. Le coût du panier est ensuite comparé au revenu disponible de l'unité familiale : si son revenu est inférieur au coût du panier, elle est considérée comme étant à faible revenu. Il s'agit donc d'une mesure du faible revenu qui se base sur des seuils dits absolus<sup>22</sup>, alors que la MFR se base sur des seuils relatifs, comme indiqué précédemment.

Dans certains cas, la mesure de faible revenu basée sur la MPC mène à des résultats différents de ceux obtenus au moyen de la MFR. Cette section a pour principal objectif de souligner les différences notables de faible revenu chez les particuliers résultant de l'utilisation de l'une ou l'autre de ces deux mesures. Plus précisément, on s'intéresse à l'évolution récente des taux de faible revenu dans l'ensemble de la population, et aux différences observées pour certains groupes populationnels. Outre les différences soulignées, de manière générale, les deux mesures affichent des niveaux de faible revenu semblables.

21. Utilisée depuis plusieurs années, la MPC de l'année de base 2008 a fait l'objet d'un examen approfondi entre 2018 et 2020 : il en a résulté la création de la MPC de l'année de base 2018. Les résultats présentés ci-dessous se rapportent à la MPC de ces deux années de base. Les résultats associés à la MPC de l'année de base 2018 couvrent une moins longue période, mais sont plus représentatifs de ce qui constitue maintenant une situation de faible revenu sous l'angle des besoins de base ([statistique.quebec.ca/fr/document/faible-revenu-a-lechelle-du-quebec-selon-la-mesure-du-panier-de-consommation-mpc](http://statistique.quebec.ca/fr/document/faible-revenu-a-lechelle-du-quebec-selon-la-mesure-du-panier-de-consommation-mpc)). Voir Nanhou Youkoujouo et Poussart (2021) pour une description détaillée de ces changements.

22. Les seuils correspondent au coût estimé du panier de consommation pour une unité familiale donnée, compte tenu de sa taille et de sa région de résidence.

## Évolution tendancielle divergente à partir de 2016

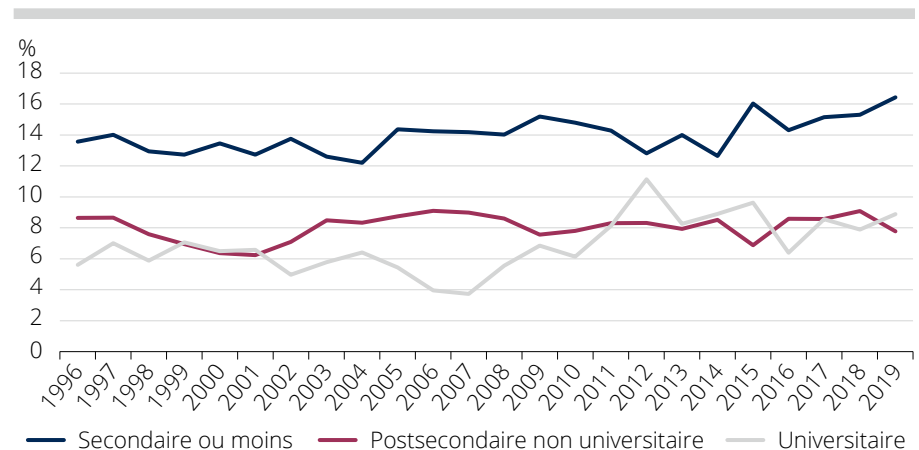
Alors que le taux de faible revenu selon la MFR est demeuré stable sur la période 1996-2019 (figure 12), le taux de faible revenu selon la MPC montre une tendance à la baisse. En effet, la proportion de personnes

à faible revenu selon la MPC décroît sur la période 2015-2019, passant de 14 % à 9 % (figure 19).

En 2019, 9 % des particuliers vivaient sous le seuil de faible revenu établi selon la MPC. Cette proportion était estimée à 11 % selon la MFR (figure 12), ce qui ne constitue pas une différence statistiquement significative par rapport à la MPC.

Figure 18

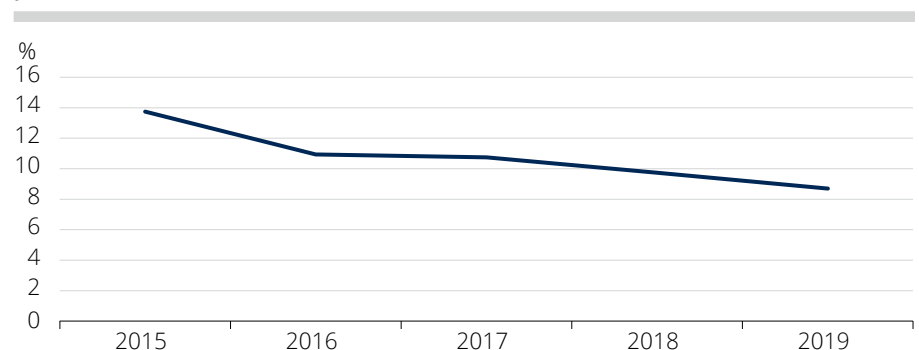
Taux de faible revenu selon la Mesure de faible revenu (MFR), particuliers selon le niveau de scolarité, seuils après impôt, Québec, 1996-2019



Sources : Statistique Canada, *Enquête sur les finances des consommateurs* (1996-1997), *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (1996-2011, données révisées entre 2006 et 2011 pour faciliter les comparaisons avec la période débutant en 2012) et *Enquête canadienne sur le revenu* (2012-2019), fichiers maîtres. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Figure 19

Taux de faible revenu selon la Mesure du panier de consommation (MPC), particuliers, Québec, 1996-2019



Note : Les seuils de la MPC de l'année de base 2018 ayant été estimés rétroactivement jusqu'en 2015, ces statistiques ne couvrent que la période 2015-2019.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le revenu* (2015-2019), fichier maître. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

## Les personnes âgées de 65 ans et plus

Pour certains groupes populationnels, les écarts entre les taux de faible revenu selon la MPC et la MFR sont relativement importants. C'est le cas chez les personnes de 65 ans et plus. En effet, le taux de faible revenu estimé selon la MPC est bien inférieur à celui de la MFR. En 2019, seulement 5 % des personnes âgées étaient à faible revenu selon la MPC, comparativement à près de 16 % selon la MFR. L'écart est plus marqué chez les femmes que chez les hommes

(tableau 3). Cela résulte de la proportion non négligeable de personnes âgées qui disposent d'un revenu supérieur au seuil de la MPC (compte tenu de la taille et de la région de résidence de leur unité familiale), mais d'un revenu ajusté de leur ménage inférieur à leur seuil de MFR.

Cette différence ne touche en revanche pas les autres groupes d'âge. En 2019, 10 % des personnes de moins de 65 ans étaient considérées comme étant en situation de faible revenu selon la MPC, une proportion similaire à celle de la MFR (tableau 3).

## Les ménages d'une personne

Les différences de faible revenu selon les deux mesures sont également importantes selon le type de ménage dans lequel vivent les particuliers. En 2019, 19 % des adultes vivant seuls étaient à faible revenu selon la MPC, comparativement à 32 % selon la MFR. En comparaison, les ménages comptant deux personnes ou plus présentaient un taux similaire selon les deux mesures (tableau 4).

Tableau 3

### Taux de faible revenu selon la MFR après impôt et la MPC de l'année de base 2018, particuliers selon l'âge, Québec, 2019

Âge des particuliers	[1]MPC		[2]MFR		Différence ([1] - [2]) Estim.
	Estim.	Intervalle de confiance à 95 %	Estim.	Intervalle de confiance à 95 %	
	%				points
Moins de 65 ans	10,4	9,3 - 11,4	9,8	8,6 - 11,1	0,6
Hommes	11,0	9,4 - 12,6	10,3	8,5 - 12,0	0,7
Femmes	9,7	8,2 - 11,2	9,4	7,9 - 10,9	0,3
65 ans et plus	5,0	3,6 - 6,4	15,8	13,5 - 18,2	-10,8 <sup>†</sup>
Hommes	4,5*	2,4 - 6,5	12	9,6 - 14,4	-7,5 <sup>†</sup>
Femmes	5,5*	3,8 - 7,2	19,2	15,7 - 22,6	-13,7 <sup>†</sup>

\* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

† Différence significative entre les estimations selon la mesure du faible revenu au seuil de 5 %.

Notes : La méthode d'auto-amorçage (*bootstrap*) a été utilisée dans le calcul des erreurs types.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le revenu* (2019), fichier maître. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 4

### Taux de faible revenu selon la MFR après impôt et la MPC de l'année de base 2018, particuliers de 16 ans et plus selon le type de ménage, Québec, 2019

Type de ménage où vivent les adultes	[1]MPC		[2]MFR		Différence ([1] - [2]) Estim.
	Estim.	Intervalle de confiance à 95 %	Estim.	Intervalle de confiance à 95 %	
	%				points
Ménage d'une personne	18,9	16,1 - 21,6	31,7	28,3 - 35,0	-12,8 <sup>†</sup>
Ménage de deux personnes ou plus	7,0	6,0 - 8,0	6,8	5,7 - 7,9	0,2
Couple sans enfants	4,1*	2,4 - 5,8	6,2*	4,2 - 8,1	-2,1
Couple avec enfants	4,8*	2,7 - 6,8	5,2*	2,8 - 7,6	-0,4
Famille monoparentale	9,0**	4,1 - 13,9	14,9**	6,9 - 23,0	-5,9
Autres types de ménage	11,8	9,5 - 14,0	8,0*	5,6 - 10,4	3,8 <sup>†</sup>

\* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

\*\* Coefficient de variation entre 25 % et 33 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

† Différence significative entre les estimations selon la mesure du faible revenu au seuil de 5 %.

Note : La méthode d'auto-amorçage (*bootstrap*) a été utilisée dans le calcul des erreurs types.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le revenu*, 2019, fichier maître. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

## Les personnes ayant une scolarité de niveau secondaire ou moins

L'écart entre les deux mesures de faible revenu était également grand parmi les personnes ayant un faible niveau de scolarité. En effet, les personnes ayant une scolarité de niveau secondaire ou moins étaient plus susceptibles d'être à faible revenu selon la

MFR (17 %) que selon la MPC (12 %), alors que la différence était nulle pour ceux détenant un diplôme universitaire (tableau 5).

Globalement, il en ressort que les écarts entre les deux mesures sont faibles pour les personnes dotées de caractéristiques avantageuses sur le marché du travail et, à l'inverse, élevées pour les personnes plus

vulnérables à ce chapitre (celles n'ayant pas travaillé dans la dernière année ainsi que celles dont les transferts gouvernementaux constituent la principale source de revenu) (tableau 5). Ces caractéristiques sont fortement liées à l'âge, et les personnes âgées sont plus susceptibles de se retrouver dans ces groupes vulnérables de la population.

Tableau 5

### Taux de faible revenu selon la MFR après impôt et la MPC de l'année de base 2018, particuliers, Québec, 2019

	[1]MPC		[2]MFR		Différence ([1] - [2]) Estim. points
	Estim.	Intervalle de confiance à 95 %	Estim.	Intervalle de confiance à 95 %	
	%				
<b>Scolarité</b>					
Secondaire ou moins	11,7	10,0 - 13,4	16,4	14,6 - 18,3	-4,7 <sup>†</sup>
Postsecondaire non universitaire	6,3	5,1 - 7,6	7,8	6,5 - 9,1	-1,5
Universitaire	9,2	7,1 - 11,4	8,9	6,7 - 11,1	0,3
<b>Régime de travail</b>					
Toute l'année au travail, toujours à temps plein	2,6	1,8 - 3,3	2,5	1,9 - 3,2	0,1
N'a pas travaillé au cours de l'année	15,7	13,7 - 17,7	22,7	20,2 - 25,2	-7,0 <sup>†</sup>
<b>Principale source de revenu</b>					
Revenu du marché	4,5	3,7 - 5,4	4,2	3,4 - 5,0	0,3
Transferts gouvernementaux	21,8	19,3 - 24,3	31,3	28,3 - 34,4	-9,5 <sup>†</sup>

† Différence significative entre les estimations selon la mesure du faible revenu au seuil de 5 %.

Notes : La méthode d'auto-amorçage (*bootstrap*) a été utilisée dans le calcul des erreurs types. Toutes les estimations présentées ont un coefficient de variation inférieur à 15 %.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le revenu*, 2019, fichier maître. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

## Sources des données

Les estimations du présent article sont tirées des fichiers de microdonnées de l'*Enquête sur les finances des consommateurs* (EFC) pour les années 1996 et 1997, combinée à l'*Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR) pour les années 1996 à 2011, et de l'*Enquête canadienne sur le revenu* (ECR) pour les années 2012 à 2019, qui sont disponibles dans les centres de données de recherche de Statistique Canada.

Aux fins de comparaison temporelle, les revenus pour les années antérieures à 2019 ont été convertis en dollars constants de 2019 au moyen de l'indice des prix à la consommation d'ensemble pour le Québec.

**Tableau 6**

### Seuils du faible revenu selon la MFR, après impôt, selon la taille du ménage, Québec, 2019

Taille du ménage	\$ courants
1 personne	23 086
2 personnes	32 648
3 personnes	39 985
4 personnes	46 171
5 personnes	51 621
6 personnes	56 548

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le revenu* (2019), fichier maître. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

**Tableau 7**

### Seuils du faible revenu selon la MPC de l'année de base 2018, selon les régions de la MPC et la taille de l'unité familiale, Québec, 2019

	Régions rurales (hors RMR/AR) <sup>1</sup>	AR de moins de 30 000 habitants <sup>2</sup>	AR de 30 000 à 99 999 habitants	RMR de 100 000 à 499 999 habitants	RMR de Québec	RMR de Montréal
	\$ courants					
1 personne	19 327	19 120	19 149	19 406	20 258	20 545
2 personnes	27 333	27 039	27 080	27 444	28 648	29 055
3 personnes	33 475	33 116	33 166	33 611	35 087	35 585
4 personnes	38 654	38 239	38 297	38 811	40 515	41 090
5 personnes	43 216	42 753	42 817	43 392	45 297	45 940
6 personnes	47 341	46 833	46 904	47 534	49 621	50 325

RMR : région métropolitaine de recensement ; AR : agglomération de recensement.

- Régions situées à l'extérieur d'une RMR ou d'une AR. Elles comprennent les communautés de moins de 1 000 habitants ou ayant une densité de population inférieure à 400 habitants au kilomètre carré.
- AR de moins de 30 000 habitants et centres de population de moins de 10 000 habitants.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le revenu* (2019), fichier maître. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

## Définitions des concepts

**Ménage :** Personne ou groupe de personnes occupant un logement.

**Unité familiale :** Une unité familiale se compose soit d'une « famille économique », soit d'une « personne hors famille économique ». La famille économique renvoie à un groupe de deux personnes ou plus qui habitent dans le même logement et qui sont apparentées par le sang, par alliance, par union libre ou par adoption. Toute personne qui ne fait pas partie d'une famille économique est considérée comme une personne hors famille économique.

**Mesure du faible revenu (MFR) :** Une unité est considérée comme étant à faible revenu selon la MFR si son revenu de ménage ajusté selon la taille de son ménage est inférieur au seuil de référence. Le seuil de référence correspond à la moitié de la médiane du revenu de ménage des particuliers de tous âges.

Pour le calcul des seuils, les données produites par l'ISQ dans le cas du Québec utilisent le revenu médian québécois et non canadien, alors que Statistique Canada utilise le revenu médian canadien.

Mesure du panier de consommation (MPC) : Une unité est considérée comme étant à faible revenu selon la MPC si son revenu familial disponible est inférieur au produit du seuil de référence de la collectivité où elle habite par un facteur d'ajustement.

**Revenu du marché :** Somme des revenus de travail (y compris les salaires et traitements avant déductions ainsi que les revenus de travail autonome), des revenus de placements, des pensions de retraite privées (y compris les rentes de REER), des pensions alimentaires reçues et des autres revenus de sources privées.

**Revenu total :** Totalité des revenus provenant du marché ainsi que tous les revenus de transferts issus des gouvernements fédéral et provincial, qu'ils soient imposables ou non. Les revenus de transfert sont constitués du Régime de pension du Canada (RPC) ou de la Régie des rentes du Québec (RRQ), des prestations de la Sécurité de la vieillesse du Supplément de revenu garanti, des

prestations de l'assistance sociale, de l'assurance-emploi, et de tous les autres transferts gouvernementaux.

**Revenu après impôt :** Revenu total, duquel est soustrait l'impôt fédéral et provincial.

**Soutien principal du ménage :** Membre d'un ménage qui est âgé de 16 ans et qui touche le revenu total (avant impôt et avant soustraction des dépenses non discrétionnaires) le plus élevé de son ménage.

**Autres types de ménages :** Ménages formés des autres types de famille (p. ex. les familles incluant d'autres personnes apparentées, les familles dont les enfants sont tous âgés de 18 ans ou plus, etc.), les ménages de deux familles ou plus et les ménages de deux personnes non apparentées ou plus.

**Immigrants :** Immigrants reçus, c'est-à-dire à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence (Statistique Canada 2020).

## Références bibliographiques

- CRESPO, Stéphane (2008). *Annuaire de statistiques sur l'inégalité de revenu et le faible revenu, édition 2008*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 189 p.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2019). *Indicateurs du marché du travail, résultats selon la situation familiale et la présence d'enfant, 25-54 ans, résultats selon le sexe, 1976-2020*, Québec, Ontario, Canada, [En ligne]. [[statistique.quebec.ca/fr/document/responsabilites-familiales-et-travail/tableau/indicateurs-du-marche-du-travail-selon-la-situation-familiale-et-la-presence-denfant-25-54-ans-resultats-selon-le-sexe-quebec-ontario-et-canada#tri\\_regn=5004000000000000&tri\\_sexe=1](https://statistique.quebec.ca/fr/document/responsabilites-familiales-et-travail/tableau/indicateurs-du-marche-du-travail-selon-la-situation-familiale-et-la-presence-denfant-25-54-ans-resultats-selon-le-sexe-quebec-ontario-et-canada#tri_regn=5004000000000000&tri_sexe=1)] (Consulté le 26 janvier 2022).
- MOYSER, Melissa (2019). « Mesure et analyse de l'écart de rémunération entre les sexes : un aperçu conceptuel et méthodologique », *Études sur le genre et les identités croisées*, [En ligne], produit n° 45200002 au catalogue de Statistique Canada, Statistique Canada, 49 p. [[www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/45-20-0002/452000022019001-fra.pdf?st=QakPRcxj](http://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/45-20-0002/452000022019001-fra.pdf?st=QakPRcxj)] (Consulté le 26 janvier 2022).
- NANHOU YOUKOUJOUO, Virginie et Brigitte POUSSART (2021). *Le faible revenu selon la mesure du panier de consommation : changements apportés avec la nouvelle base de 2018 et répercussions sur les taux et les écarts moyens de faible revenu au Québec*, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 37 p. [[statistique.quebec.ca/fr/fichier/faible-revenu-selon-mesure-panier-consommation-changements-2018-taux-ecarts-moyens-quebec.pdf](https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/faible-revenu-selon-mesure-panier-consommation-changements-2018-taux-ecarts-moyens-quebec.pdf)]. (Consulté le 26 janvier 2022).
- STATISTIQUE CANADA (2015). « Révisions aux données sur le revenu de 2006 à 2011 », *Série de documents de recherche – Revenu*, [En ligne], produit n° 75F0002M au catalogue de Statistique Canada, Statistique Canada, 20 p. [[www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/75f0002m/75f0002m2015003-fra.pdf?st=Izh19Flo](http://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/75f0002m/75f0002m2015003-fra.pdf?st=Izh19Flo)] (Consulté le 26 janvier 2022).
- STATISTIQUE CANADA (2020). Statut d'immigrant reçu. [En ligne]. [[www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/ref/dict/pop058-fra.cfm](http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/ref/dict/pop058-fra.cfm)] (Consulté le 7 février 2022).
- STATISTIQUE CANADA (2021). *Tableau 11-10-0239-01. Revenu des particuliers selon le groupe d'âge, le sexe et la source de revenu, Canada, provinces et certaines régions métropolitaines de recensement*, [En ligne]. [[www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1110023901](http://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1110023901)] (Consulté le 26 janvier 2022).

## Tableaux statistiques d'intérêt

[Revenu médian à l'échelle du Québec](#)

[Revenu moyen à l'échelle du Québec](#)

[Faible revenu selon la Mesure du faible revenu \(MFR\)](#)

[Faible revenu selon la Mesure du panier de consommation \(MPC\)](#)

[Inégalité de revenu selon la distribution par tranche de revenu](#)

[Inégalité de revenu selon les indicateurs par quintile](#)

[Inégalité de revenu selon le coefficient de Gini](#)

## Notice bibliographique suggérée

FONTAINE, Marie Mélanie (2022). « Revenu et faible revenu au Québec en 2019 : les plus récentes données et les tendances depuis 25 ans », *Zoom société*, [En ligne], n° 2, février, Institut de la statistique du Québec, p. 1-20. [[statistique.quebec.ca/fr/fichier/revenu-faible-revenu-quebec-2019-donnees-tendances-depuis-25-ans.pdf](https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/revenu-faible-revenu-quebec-2019-donnees-tendances-depuis-25-ans.pdf)].

### Ce bulletin a été réalisé à l'Institut de la statistique du Québec par :

Direction principale des statistiques sociales et de santé

### Avec la collaboration de :

Brigitte Poussart et Valeriu Dumitru  
Direction principale des statistiques sociales et de santé

### Révision linguistique et édition :

Direction de la diffusion et des communications

### Pour plus de renseignements :

Centre d'information et de documentation  
Institut de la statistique du Québec  
200, chemin Sainte-Foy, 3<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone :  
418 691-2401  
1 800 463-4090 (Canada et États-Unis)

Courriel : [cid@stat.gouv.qc.ca](mailto:cid@stat.gouv.qc.ca)

Site Web : [statistique.quebec.ca](https://statistique.quebec.ca)

### Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
1<sup>er</sup> trimestre 2022  
ISSN 2564-3983 (en ligne)

© Gouvernement du Québec  
Institut de la statistique du Québec, 2021

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.  
[statistique.quebec.ca/fr/institut/nous-joindre/droits-auteur-permission-reproduction](https://statistique.quebec.ca/fr/institut/nous-joindre/droits-auteur-permission-reproduction)